

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

objets d'étude. J'avertis les Canadiennes que c'est par opportunisme que libéraux et conservateurs parlent de verser des pensions à la femme au foyer. Cette proposition risque de demeurer lettre morte dans la majorité des cas. Dans notre rapport minoritaire, nous avons recommandé, à l'instar du salariat et d'autres groupes, de fixer à la moitié du salaire individuel le montant que verse le Régime de pensions du Canada. Nous estimons que le seul moyen à notre disposition pour que les pensionnées ne se retrouvent plus en deçà du seuil de la pauvreté, c'est de mettre en œuvre un régime universel de pensions publiques.

● (1540)

Le gouvernement ne va pas utiliser le pouvoir d'emprunt qu'il nous demande au moyen de ce projet de loi pour répondre aux besoins des femmes. Au cours de son exposé, le ministre chargé de la condition féminine nous a expliqué combien le présent budget avantagerait les femmes. Je lui ai demandé pourquoi le gouvernement n'adoptait pas des programmes de création d'emplois conçus spécialement pour les femmes, voire des programmes de recyclage à l'intention de celles qui risquent de perdre leur emploi par suite de changements technologiques, et pourquoi il ne fournissait pas aux femmes des services d'appui essentiels pour leur permettre de s'intégrer pour toujours à la population active. Je lui ai demandé également pourquoi il n'établissait pas de garderies et ne prévoyait pas de congés parentaux pour leur venir en aide. Au lieu de me répondre, elle a fait l'éloge des programmes du gouvernement en prétendant qu'ils étaient entièrement satisfaisants.

Les Canadiennes ne sont pas d'accord. Des milliers veulent un travail. Elles veulent l'égalité dans le milieu de travail. Elles veulent travailler et c'est nécessaire, particulièrement pour celles qui ont des postes peu sûrs d'employées dans des bureaux ou dans le domaine des services. Chaque jour, ces emplois disparaissent au profit de la haute technologie. Le budget et le pouvoir d'emprunt à l'étude négligent complètement cette question importante pour les Canadiennes.

Il n'y a aucune protection d'emploi ni travaux de remplacement pour les femmes, chose qui est pourtant réellement nécessaire. Nous ne pouvons pas approuver ce genre de pouvoir d'emprunt qui atteint des milliards de dollars. Le ministre responsable de la situation de la femme s'est félicitée du programme d'Action positive du gouvernement, qui n'est pas obligatoire et ne s'applique ni aux marchés de l'État ni aux programmes de création d'emplois. Les statistiques montrent qu'il y a moins de femmes qui profitent des programmes de création d'emplois financés par le gouvernement fédéral. Le gouvernement ne prend aucune mesure pour protéger les emplois des femmes. Pourquoi n'y a-t-il pas d'argent pour aider plus de 200 femmes, la plupart immigrantes, qui perdront bientôt leur emploi à Puretex Canada, une fabrique torontoise de vêtements de sport? Le gouvernement a rapidement trouvé des milliards pour renflouer Dome et Massey-Harris, mais il ne fait rien pour sauver les entreprises qui emploient des femmes. Puretex en est un bon exemple.

Le gouvernement fédéral a aggravé les difficultés des femmes qui sont contraintes d'accepter des emplois à temps partiel, avec bien entendu des chèques d'emploi à temps partiel, et aucun avantage social. Ceux et celles qui travaillent à mi-temps bénéficieront du Régime de pensions du Canada, mais le

gouvernement n'a pas donné suite à la plupart des recommandations de sa commission de l'an dernier, sur les emplois à temps partiel, qui prévoyaient pourtant pour les femmes des mesures nécessaires de toute urgence.

Dans les dispositions du gouvernement fédéral sur le programme des 5 et 6 p. 100, on n'a tenu aucun compte des femmes. Il n'y aura pas de rattrapage pour elles. Nous nous inquiétons beaucoup du système de comparaison avec le secteur privé. Cela signifie que les femmes seront maintenues dans des échelles de salaire qui sont beaucoup trop basses pour les emplois de secrétariat et d'entretien dans le secteur privé.

Nous critiquons les libéraux, à juste titre, mais en tant que député de Colombie-Britannique, je peux vous dire que ce sera encore bien pire si les conservateurs prennent le pouvoir. L'un de leurs porte-parole, qui a parlé aujourd'hui, a déclaré que s'il devenait ministre des Finances, il exigerait un examen des moyens. Sachant ce qu'il a déjà fait au sujet des femmes, il supprimera certainement certains des programmes importants que je viens de mentionner.

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Monsieur le Président, je dois dire que le temps alloué à la dernière intervenante a expiré juste au bon moment. Elle était sur le point de s'assurer que les riches obtiendraient davantage du Trésor au détriment des pauvres.

Le projet de loi portant pouvoir d'emprunt n'a rien de neuf. Nous en sommes encore une fois au même point. C'est le huitième projet de loi portant pouvoir d'emprunt depuis quatre ans que dure la présente législature. Les pouvoirs d'emprunt requis au cours de la présente législature totalisent 102.85 milliards de dollars, presque 103 milliards. Je conviens avec les autres députés qu'il faut malheureusement renflouer Maislin et Canadair et mettre en œuvre certains autres programmes, mais je ne suis plus d'accord si, comme c'est probablement le cas, la majeure partie de l'emprunt demandé vise à alimenter la caisse libérale à pots-de-vin. Depuis un mois ou deux on nous rebat les oreilles à propos d'une caisse spéciale exclusivement réservée aux députés libéraux de l'arrière-ban. Ceux-ci ont entière discrétion sur la façon dont ces fonds sont dépensés dans leurs circonscriptions ou peut-être dans d'autres.

Pour avoir une bonne idée de ce qui se passe en fait d'emprunts au Canada, il nous faut revenir sur le passé. Dans ce seul projet de loi, on nous demande d'autoriser le gouvernement à emprunter 29.55 milliards de dollars. Dans ce seul projet de loi portant pouvoir d'emprunt, le gouvernement demande la permission d'emprunter près de trois fois ce qui était le déficit national total pour la première fois de toute l'histoire canadienne lorsque le premier ministre (M. Trudeau) est arrivé au pouvoir en 1968. Notre pays avait accumulé en 101 ans d'histoire une dette de onze milliards de dollars. Dans un seul projet de loi portant pouvoir d'emprunt, on nous demande l'autorisation d'emprunter près de trois fois ce montant pour une seule année.

C'est avec intérêt que j'ai écouté le député de Restigouche (M. Harquail) qui, soit dit en passant, lit très bien. Il a dit que ce projet portant pouvoir d'emprunt, qui financera le gouvernement jusqu'au 31 mars 1985, «permettra d'éviter toute interruption inutile». C'est là une observation très pénétrante de la part du député de Restigouche. Quel genre d'interruptions inutiles pourrait-il y avoir au cours de la prochaine année? Serait-ce quelque chose comme une course à la direction du parti libéral? S'agirait-il là d'une interruption inutile? Après le